

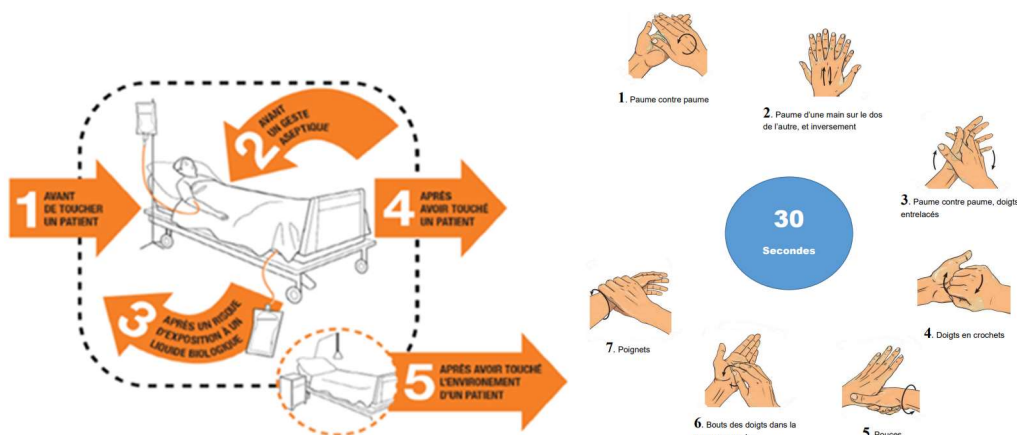


SHA, c'est entre vos mains !

Charte d'engagement des professionnels

L'hygiène des mains est une mesure essentielle de prévention des infections associées aux soins. C'est pourquoi en tant que professionnel de santé, pour **protéger les patients**, je m'engage et :

- De mes mains et poignets, les bijoux, j'enlèverai
- De ma tenue, les manches longues, je bannirai
 - Les ongles courts et nus, je garderai
- La friction hydroalcoolique, sans hésiter, je réaliserai
- La dose de produit et le temps de friction, je respecterai
 - Jusqu'au séchage complet, j'irai
 - Les 5 indications de l'OMS, je suivrai
 - **Et toujours les SHA, je privilégierai**
- À la disposition des SHA pour TOUS, je veillerai
- A l'hygiène des mains le patient, j'intéresserai
- Mon savoir sur l'hygiène des mains, au patient, je transmettrai
 - L'art de la friction à tous, j'apprendrai
 - **Et enfin, le regard du patient, j'accepterai !**



NOM Prénom m'engage à respecter cette charte.

Date :

Signature :